

**Identification de l'organisme qui passe le marché** : MME Luce PANE, Maire, Mairie de Sotteville Lès Rouen, Place de l'Hôtel de Ville BP 19, 76301 Sotteville lès rouen cedex

**Objet du marché** : Les travaux concernent le passage au gaz naturel et la modernisation de la chaufferie du Groupe Scolaire Jean Rostand et sont les suivants : -dépose des deux brûleurs fioul en chaufferie Groupe Scolaire Jean Rostand;- Changement d'énergie : passage du fioul domestique au gaz naturel (Remplacement par des brûleurs gaz); - Neutralisation de la cuve fioul;- Raccordement de la canalisation gaz de la limite de propriété à la chaufferie.- Mise en conformité des locaux suite au changement d'énergie.

**Durée du marché** : La date prévisionnelle de notification est le 13 juin 2018.

La durée du marché est composée d'une période de préparation de 1 mois et d'une durée d'exécution des travaux de 2 mois, soit une durée de marché de 3 mois.

Le marché n'est pas alloti. Il n'est pas prévu d'option. Les variantes ne sont pas autorisées.

**Nombre et consistance des lots** : Marché non alloti

**Procédure de passation** : Procédure adaptée

Marché de travaux.

confère le règlement de consultation

**Modalités d'attribution** : confère le règlement de la consultation.

le délai de validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

#### VISITE OBLIGATOIRE

**Critères de sélection** : Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées.

Les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont mis à disposition dans le dossier de consultation et sont disponibles gratuitement sur le site :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 48 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

- Lettre de candidature et désignation du mandataire pas ses cotraitants (DC1 ou forme libre)
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et qu'il est en règle au regard du respect des articles L. 5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (article 48-I-1° du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) (DC1 rubrique F1 dernière version recommandée)

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2, ou forme libre);

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat ;
- Liste des principaux travaux effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
- Qualifications de l'entreprise :

Habilitations électricité,

Qualifications gaz,

Qualifications étude de réseaux de gaz combustibles

Fumisterie Qualibat 5212,

Brûleurs 5331

Tuyauteries d'installations thermiques 5322

Qualifications études du génie civil de réseaux enterrés et ingénierie de voirie et réseaux

Offre économiquement la plus avantageuse retenue en fonction des critères suivants:

CRITERE n°1- Valeur technique de l'offre notée et jugée au regard du mémoire technique : (note sur 20

- Pondération à 50%), incluant obligatoirement les points suivants :

\*1-1 Proposition technique (15 pts)

- Process

- Le phasage des travaux

- Les équipes dédiées au chantier

\*1-2 Moyens permettant d'assurer la sécurité dédiée au chantier (4 pts)

\*1.3 Dispositifs d'insertion proposés par le candidat (1 point)

CRITERE n°2- Prix jugé au vu de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (note sur 20 - Pondération 40%).

CRITERE n°3- Gestion des déchets dédiée au chantier notée et jugée au regard du mémoire technique : (Ng : note sur 20 - Pondération 10%).

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de procéder à une négociation avec les candidats ayant remis une offre. La négociation sera conduite dans le respect du principe d'égalité de traitement de tous les candidats présélectionnés. La négociation porte sur les caractéristiques, les conditions d'exécution du marché et le montant de la rémunération.

Cependant, le pouvoir adjudicateur pourra juger que, compte tenu de la qualité des offres, la négociation n'est pas nécessaire. Il est donc de l'intérêt du candidat d'optimiser son offre initiale.

**Date limite** : Date limite de réception des offres : 25/05/18 à 12h00

**Renseignements divers** : Afin de prendre connaissance des contraintes de terrain, une visite du site est obligatoire.

La personne à contacter pour prendre rendez-vous :

- SAGE SERVICES ENERGIE - M. ARMAND

Rue des Fermes Cadot

27600 SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON

Fax : 02.32.53.47.97

Afin de prendre connaissance des contraintes de terrain, une visite du site est obligatoire.

La personne à contacter pour prendre rendez-vous :

- SAGE SERVICES ENERGIE - M. ARMAND

Rue des Fermes Cadot

27600 SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON

Fax : 02.32.53.47.97

**Adresse Internet du profil acheteur** :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2018\\_uUJHyDPjQN](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_uUJHyDPjQN)

**Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication** : 26/04/2018